

**Allocution de Madame la Ministre à la Table ronde
du CAFRAD sur le thème :
« Le CAFRAD rénové, locomotive de l'Afrique vers la
transformation globale, digitale, écologique et intelligente
des administrations publiques »**

Rabat, le 27 Février 2025

**Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Monsieur le Directeur Général du CAFRAD,
Monsieur le Président de la Fondation TAMKINE,
Mesdames et Messieurs,**

Il m'est très agréable d'ouvrir, aujourd'hui, les travaux de la Table ronde du CAFRAD sur le thème « **Le CAFRAD rénové, locomotive de l'Afrique vers la transformation globale, digitale, écologique et intelligente des administrations publiques** ».

Je voudrais également, au nom du CAFRAD, exprimer mes vifs remerciements aux représentants des Ambassades, des institutions internationales et régionales spécialisées, des représentants du monde Académique d'être parmi nous. Votre présence confirme la bienveillance que vous manifestez à l'égard du CAFRAD.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, le CAFRAD a été créé en 1964 à l'initiative de Feu SM le Roi Hassan II pour transformer l'administration publique en Afrique en moteur de développement durable et inclusif.

Cette organisation intergouvernementale panafricaine vise à renforcer les capacités humaines et à promouvoir l'innovation dans la gouvernance et les services publics.

Ses principales missions incluent le soutien aux stratégies de développement des gouvernements pour améliorer la performance des services publics, la promotion d'une gouvernance moderne et équitable, et la recherche sur les défis du développement africain.

Dans ce contexte, le CAFRAD est appelé à l'horizon des prochaines années, à jouer un rôle important dans la redynamisation des structures de l'administration publique du Continent et l'affirmation de son identité économique et sociale par le biais de la promotion de la culture de gouvernance, de l'amélioration de la qualité du service public, de l'intégrité et de la transparence dans les structures tant de l'Etat que de l'entreprise et de la société civile.

Pour parvenir à ces résultats et répondre aux besoins pressants des pays africains en matière de bonne gouvernance, de réforme de l'administration et de renforcement des capacités institutionnelles, le CAFRAD doit adopter une nouvelle stratégie pour sa redynamisation.

Cette dynamique que nous entendons tous imprimer au Centre, dans un contexte qui connaît des changements politiques, économiques et sociaux importants, interpelle de notre part un effort de conception et d'analyse considérable.

Notre objectif est de permettre au CAFRAD de demeurer un point d'attache, une plateforme et un instrument privilégié de coopération régionale panafricaine capable d'aider les pays africains à renforcer leurs capacités institutionnelles et à moderniser les services publics.

Cette mobilisation et redynamisation permettront, sans aucun doute, la consolidation des acquis du Centre, le renforcement de ses capacités et la promotion d'activités génératrices des ressources et répondant aux besoins des pays membres.

La redynamisation de notre institution va, certes, lui permettre de jouer pleinement le rôle de catalyseur de développement économique et social en Afrique, en adoptant une stratégie fondée sur une vision, une mission et une dynamique nouvelle qui doit s'adapter aux impératifs qui sont conformes aux pays africains.

A fin que le Centre remplisse pleinement sa mission de formation, d'expertise et de recherche pour le développement, il est indispensable que le CAFRAD s'adapte à l'évolution de l'environnement africain et international.

En cette occasion, je voudrais rappeler que la stratégie du CAFRAD, **qui a été présentée lors de la réunion du comité exécutif extraordinaire à Rabat le 31 janvier 2018**, a mis l'accent sur la nécessité de développement des capacités du CAFRAD dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'expertise en administration publique en Afrique.

Ainsi, le CAFRAD dans ses nouvelles missions est appelé à :

- Conduire des recherches et des études visant à améliorer la performance des services publics et des institutions de l'Etat ;
- Servir de conseil et de consultation dans la mise en œuvre du programme de formation et de perfectionnement, de réforme et de modernisation, de recherche et d'études sur les défis de l'administration publique et de la gouvernance ;
- Développer la formation et le perfectionnement à l'intention de hauts-cadres des administrations et des institutions de l'Etat ;
- Jouer le rôle de point focal régional d'échange et de diffusion des connaissances, d'expériences et des pratiques entre les pays africains.

A cet effet, il est nécessaire et primordial de mettre en œuvre cette nouvelle stratégie afin de répondre favorablement aux besoins actuels de développement de notre continent, notamment en matière de réforme et de modernisation de l'administration publique.

Cette réforme du CAFRAD vise à faire de ce centre un acteur central dans la modernisation des Administrations publiques africaines et dans la facilitation de la transition numérique.

L'objectif est de bâtir une administration publique moderne, responsable, intelligente et résiliente, favorisant le développement durable, l'intégration régionale et l'émergence de l'Afrique.

La révision de ses textes fondateurs et la réforme de ses programmes de formation et de recherche seront des étapes essentielles pour répondre aux besoins des États membres.

Mesdames et Messieurs,

Conscient de l'enracinement profond de son appartenance africaine, le Royaume du Maroc s'est engagé, depuis son indépendance, dans la voie du raffermissement de ses relations historiques, culturelles et de coopération avec les pays africains.

La coopération Sud-Sud a été traduite par les actions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, depuis son intronisation, pour plaider une solidarité agissante en faveur de l'Afrique.

Cette relation, qui constitue un véritable modèle de coopération Sud-Sud, est si précieuse qu'elle gagnerait à être approfondie et ouverte sur de nouvelles possibilités et des formes plus prometteuses d'action commune.

C'est ainsi que Le partage des expériences en matière de bonne gouvernance et de Réforme de l'administration publique, a toujours été une valeur importante dans les relations de coopération du Maroc avec son espace africain, en général, et avec le CAFRAD en particulier que nous considérons comme partenaire à part entière dans le soutien aux actions de renforcement des capacités et de l'innovation dans l'administration publique pour une amélioration des services aux citoyens.

Mesdames et Messieurs,

On n'insistera jamais assez sur le rôle que doit jouer le CAFRAD et la nécessité de le rendre plus apte à relever les défis que lui imposent l'évolution et les mutations que connaît notre continent.

Pour conclure, je tiens à remercier le Directeur Général et le personnel du CAFRAD pour les efforts déployés en vue de garantir la réussite de cette Table ronde et je souhaite plein succès à vos travaux.

Merci de votre attention